

► **Année:** 2008 ► **Numero:** Novembre - Décembre ► **Categorie:** Dossier ► **Dossier:** Lectures malcommodes III

Interculturalisme, multiculturalisme : blanc bonnet, bonnet blanc

version pour
imprimer

Administrateur

17-01-2009

Ainsi, les commissaires Bouchard et Taylor recommandent-ils que les Québécois adoptent l'interculturalisme, sur la base, écrit-on, que ce modèle d'intégration serait plus conforme à la manière québécoise que le multiculturalisme canadien, qui ne serait pas « bien adapté à la réalité québécoise » (Gérard Bouchard et Charles Taylor, *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation* (rapport final intégral), p. 19).

Mais qu'est-ce qui distingue l'interculturalisme du multiculturalisme canadien ?

Qu'on ne s'y méprenne pas, à quelques détails près, l'interculturalisme, tel que l'entendent les commissaires, et le multiculturalisme, c'est du pareil au même. En vérité, tous deux s'abreuvent à la même source idéologique. Bonnet blanc, blanc bonnet.

Aussi, ne peut-on manquer de se demander pourquoi les Québécois devraient embrasser l'interculturalisme alors même qu'ils persistent en pratique à rejeter le multiculturalisme à la canadienne, et cela, malgré tous les efforts déployés ces dernières années par une bonne partie des classes politiques et intellectuelles, tant fédéralistes que souverainistes, pour les amener à y adhérer.

L'interculturalisme : une version québécoise du multiculturalisme canadien

Bien qu'il soit possible d'inscrire la genèse idéologique du multiculturalisme au sein d'un vaste mouvement d'idées ayant débuté quelque part à la fin des années 1960 et dont les effets sont visibles dans l'ensemble des sociétés occidentales, dans le cas canadien, c'est essentiellement dans une conjoncture particulière qu'il faut trouver les origines du multiculturalisme tel qu'il existe ici : cette conjoncture est celle du rapport de forces entre deux nations, la canadienne et la québécoise, et les motivations idéologiques de celui qui en a été le principal maître d'œuvre, Pierre Elliott Trudeau.

Le multiculturalisme a fait son apparition au Canada dans les années 1960 à la suite de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (Commission Laurendeau-Dunton). Ce modèle, qui est notamment enchâssé dans la Charte canadienne des droits et libertés de 1982 (articles 15.1 et 27) et qui a été suivi en 1985 de la Loi sur le multiculturalisme canadien – par ailleurs paradoxalement votée sous le gouvernement de Mulroney – se voulait à l'origine une réponse à une préoccupation croissante pour les questions liées à l'intégration de la diversité ethnique dans la société canadienne.

Le multiculturalisme se veut le reflet « de la diversité culturelle et raciale de la société canadienne et se traduit par la liberté, pour tous ses membres, de maintenir, de valoriser et de partager leur patrimoine culturel[1] ». Au cœur du modèle multiculturaliste se trouve une valorisation des différences culturelles, notamment celles des nouveaux arrivants, et un refus explicite de reconnaître l'existence d'une quelconque culture nationale majoritaire propre au Canada – voire de quelques cultures nationales prédominantes.

D'origine plus récente, l'interculturalisme est né au Québec il y a près de vingt ans. Ce nouveau modèle d'intégration se trouve par exemple pour une première fois exposé dans un document de 1990 du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Québec pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration. L'interculturalisme célèbre à sa manière la diversité des cultures en ce qu'il « vise à bâtir une société inclusive, plurielle et ouverte sur le monde[2] ». Élevant la différence en modèle indépassable, ce modèle refuse de reconnaître l'existence explicite d'une culture nationale majoritaire propre au Québec. Tout au plus, consent-il à reconnaître la présence au Québec d'une « communauté majoritaire[3] » ou d'un « pôle d'intégration[4] », celui de la majorité historique du Québec, qui serait censé tenir lieu de foyer de convergence de toutes les cultures.

Mais disons-le franchement, par-delà la sémantique, l'interculturalisme ressemble plus à un « gadget » intellectuel inventé par des pensées déjà pénétrées de l'esprit du multiculturalisme qu'à un modèle authentiquement québécois qui serait véritablement conforme aux pratiques d'ici. L'interculturalisme n'est rien d'autre que le multiculturalisme servi à une sauce québécoise dont les ingrédients sont au fond les mêmes que ceux que l'on trouve dans le plat servi au Canada.

Au fondement de l'inter/multiculturalisme, le libéralisme anglo-saxon

En vérité, l'interculturalisme et le multiculturalisme s'abreuvent à la même source idéologique, le libéralisme anglo-saxon. En effet, tous deux souscrivent à une même conception de la société au centre de laquelle l'individu est élevé comme le principal centre de gravité.

Au fondement de l'inter/multiculturalisme repose l'idée que la société n'est rien de plus qu'un agrégat d'individus autonomes à la poursuite de leurs propres intérêts. Dans cette perspective, toute société et, par extension, l'État comme principal agent et garant de cette dernière, n'a pour but que d'assurer la gestion de la diversité des membres qui la composent, et cela, dans l'optique que ces derniers puissent poursuivre individuellement leurs fins, suivant leurs propres intérêts. La société n'est plus qu'un simple instrument au service des individus et rien de plus.

Cette conception de la société se caractérise donc par l'absence de véritable contenu positif pour celle-ci, soit un contenu qui permette de reconnaître en elle une identité propre, qui puisse faire d'elle la gardienne d'une histoire nationale particulière et d'une conception

du monde unique, bref, qui soit l'expression d'une culture nationale. Aussi, peut-on aisément voir comment le modèle d'intégration de l'inter/multiculturalisme est imprégné de cette conception de la société: l'idée que la « culture » d'une société n'est rien d'autre que l'ensemble des « cultures » particulières des membres qui la composent est en diapason avec la conception de la société libérale anglo-saxonne.

Le refus du libéralisme anglo-saxon par le peuple québécois

Si les Québécois continuent de rejeter le multiculturalisme à la canadienne, c'est d'abord qu'ils ne sont pas dupes.

Si le multiculturalisme s'abreuve de bons sentiments, ceux d'un accueil de l'autre, d'un désir de rapprochement dans le respect de la différence, d'ouverture sur le monde, derrière le multiculturalisme se cache aussi, et surtout, une stratégie de neutralisation de l'identité nationale québécoise. Ce modèle a, dès le départ, été pensé par le libéral Pierre Elliott Trudeau, comme une stratégie de « minorisation » du Québec comme peuple dans l'ensemble canadien. En effet, sa réalisation devait conduire à noyer la spécificité identitaire nationale québécoise dans une différence indifférenciée, une mosaïque culturelle au sein de laquelle il n'y a plus que des minorités culturelles. Toute pensée multiculturaliste repose sur une volonté marquée de nier l'existence d'une quelconque culture nationale autres que celles de l'ensemble des minorités qui composent ce vaste tout indifférencié. Ainsi, avec cette nouvelle vision du Canada, la nation québécoise se voit déchuée, en tant qu'héritière des Canadiens-français, de son statut de « peuple fondateur », devenant alors une simple minorité parmi d'autres; une minorité, comme celle des Chinois de Vancouver, des Finlandais de Thunder Bay ou des Ukrainiens de l'ALSAMA (Alberta, Saskatchewan, Manitoba).

De plus, si les Québécois continuent de rejeter de libéralisme anglo-saxon et son modèle d'intégration, cela tient plus simplement au fait qu'ils possèdent déjà un modèle bien à eux qui se distingue de la « voie canadienne », mais qu'une vaste partie des classes politiques et intellectuelles se refusent toujours à reconnaître.

Le modèle québécois d'intégration d'inspiration républicaine

L'histoire du Québec nous montre que les Québécois possèdent un modèle d'intégration bien à eux qui est d'inspiration républicaine – le terme ne renvoie pas ici à un régime politique particulier, puisque le Québec n'est pas une République, mais a un modèle de société et d'intégration y correspondant. La vaste majorité des Québécois s'entend pour reconnaître que la société québécoise est porteuse d'une identité propre, qui est celle d'une culture nationale unique. En témoignent les événements récents entourant les accommodements raisonnables, il existe bien dans l'esprit des Québécois quelque chose comme une « res publica » au Québec, une chose publique. Et cette chose est ce que les Québécois se représentent comme la société québécoise, en tant que défenseure d'une culture nationale, l'expression d'une histoire qui se manifeste par une volonté collective de la part de ses membres de se déterminer eux-mêmes en tant que peuple.

Malgré ce que peuvent en penser les commissaires Bouchard et Taylor, les Québécois n'ont pas besoin d'un autre modèle d'intégration, puisqu'ils en possèdent déjà un qui n'est pas moins « accueillant » ou moins « tolérant » que l'inter/multiculturalisme dont on vante les vertus. Les Québécois possèdent déjà une manière bien à eux de vivre la démocratie libérale, manière qui n'est pas moins légitime que celle choisie par les Canadiens.

[1] Loi sur le multiculturalisme canadien, article 3 (1) a).

[2] Ministère de l'Immigration et Communautés culturelles Québec, Québec interculturel: Assises d'une approche favorisant le rapprochement interculturel [en ligne]. Disponible sur: <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/valeurs-fondements/rapprochement/assises-approche.html> (consulté le 18 septembre 2008)

[3] Ministère de l'Immigration et Communautés culturelles Québec, Au Québec pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration, 1990, p. 5.

[4] Ministère de l'Immigration et Communautés culturelles Québec, Au Québec pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration, 1990, p. 25.